

Groupe de Travail national « Domicile » (SPASAD)

Origine : **Célia VALERO**,
Service Social et
Médico-social de la
FEHAP

Présents : **Frédéric CARRERE (PI 66)** ; **Jean-Pierre COUDRE (Atmosphère)** ;
Anne-Cécile DEFFONTAINES (Domasanté) ; **Martine DELMAS (AMADPA)** ;
Jeannine GALLET (Cap Santé) ; **Cécile RIFFAUD (Soin Santé)** ; **Nacima
ZERRIATTE (APF)** ;
Invités: **Sébastien BRIOUZE (ASDAA)** ; **Virginie DRECQ (APMAD)** ; **Frédérique
DRIEUX (Asso cachanaise Soins et maintien à domicile)** ; **Sylvie LEMEUR
(ADSSID)** ; **Lilian PARENT (Santé Service)** ; **Yann MORATILLE (OPHS)**
Intervenant : **Dafna MOUCHENIK (Logivitaë)**

1. Ordre du jour

MATIN : 9h30 – 12h30

- **La domotique à domicile**
 - Témoignage de Dafna Mouchenik, fondatrice de Logivitaë, service d'aide à domicile
- **Evaluations internes et externes**
 - La réponse de la DGCS
- **« Baluchonnage » et tarification des SAAD (15 min)**
 - Retour sur les 2 rapports parlementaires J. Huillier et G. Labazee
- **La tarification des SSIAD**
 - Reprise des travaux
- **Points divers:**
 - Vos questions & sujets divers

APRES-MIDI: 13h30 – 16h

- **Actualités de la FEHAP**
 - Trophées de l'innovation: 7ème édition
 - Retour sur l'Assemblée Générale : nouveaux statuts votés
 - **Audition n°2 par l'IGAS sur sa mission d'évaluation de la mise en œuvre de la loi ASV « volet domicile » dans les territoires le 2 juin**
- Vos contributions :
 - Travail sur la plus-value du SPASAD
- ~~Sujet Ethique (A tirer au sort)~~

NB : Tous les sujets prévus n'ont pas pu être maintenus à l'ordre du jour en raison de la richesse des échanges. Ils seront proposés au débat ultérieurement.

2. Présentation des invités et des membres du groupe

De manière exceptionnelle, le Groupe de Travail Domicile (SPASAD) accueillait des adhérents en provenance d'autres groupes de travail (groupe SSIAD Ile-de-France) et commissions (commission personnes-âgées). La présence de nouveaux participants a permis d'alimenter les débats grâce à des points de vue inédits.

3. La domotique à domicile : Témoignage de Dafna Mouchenik, fondatrice de Logivitaë, service d'aide à domicile

En début de matinée, Dafna Mouchenik, travailleuse sociale de formation, est venue nous présenter la structure qu'elle a fondée et qu'elle dirige depuis 2007 : **Logivitaë**, proposant de **l'aide à domicile** pour les personnes âgées (150 salariés travailleurs sociaux, près de 700 bénéficiaires) dans le secteur commercial.

Dafna Mouchenik est notamment venue nous expliquer sa **vision du maintien à domicile** et les réflexions qui l'ont amené à s'intéresser à la **domotique**. Elle déclare avec humour avoir pu penser un temps que « *la technologie viendrait nous sauver* ». En effet, pour un gestionnaire, les nouvelles technologies présentent de nombreux avantages. Par exemple, la télégestion par mobile (pointage) permet d'éviter que l'effectivité du passage de l'intervenante à domicile ne soit remise en cause par la personne aidée ou ses proches.

Face aux solutions existantes relativement imparfaites et aux vendeurs qui proposaient des outils sensés « *révolutionner la vie des personnes âgées* » mais ne correspondant pas vraiment à leurs besoins, Dafna Mouchenik s'est mise en quête pour **trouver ses propres solutions**. Des solutions qui permettraient de répondre aux problèmes concrets que rencontre les équipes à domicile (ex : canicule, dénutrition, absence de réponse lorsque l'intervenant frappe à la porte, etc.)

Pour se faire, Dafna Mouchenik a :

- Collaboré avec un ingénieur en informatique et **testé de nombreux objets connectés**, y compris à son domicile ;
- Obtenu des **subventions de la DASES**¹ de Paris et de la **CNAV** afin de tester ces objets dans le cadre d'une expérimentation dans 40 logements.
 - Ces objets ont été physiquement présentés aux membres du groupe : *médaille sur lequel appuyer en cas de chute, détecteur de fumée connecté, galet qui détecte les fuites à placer sous les lavabos, capteur qui détecte si le frigo ou la porte d'entrée s'ouvre (détecte la lumière, la température, les mouvements), galet veilleuse, interrupteur allumable à distance, etc.*

Un des principaux freins rencontré a été de l'absence **d'accès internet** dans certains domiciles. C'est notamment pour cela que Dafna Mouchenik nous indique être une fervente défenseuse de « l'internet pour tous » : non seulement pour l'usage privé de l'utilisateur, mais

¹ [Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé](#) de la Ville de Paris

avant tout pour les professionnels amenés à intervenir au domicile d'une personne âgée ou handicapée.

Un autre défi de Logivitaie : arriver à créer une **application qui informerait d'une dégradation de l'état de santé de la personne âgée**. C'est maintenant la start-up *Domovitaie* qui porte ce projet domotique et travaille sur une application avec un algorithme plus personnalisé et plus intuitif.

Les objets connectés ont donc de nombreux avantages :

- Alerter sur l'état de santé général de la personne (intéresse aussi bien le SAAD/SSIAD/SPASAD)
- Permettre un contrôle qualité en temps réel de la prestation

Cependant, la présence d'objets connectés implique une vigilance accrue sur des sujets **éthiques** (respect de la vie privée, de l'intimité, etc.) et de droit sur l'informatique et les libertés notamment en cas de présence d'une caméra (cf. CNIL).

Les personnes présentes ont échangé sur ces sujets, parfois sensibles, qui font partie du quotidien d'un service à domicile et représentent des enjeux d'avenir. La question du modèle économique à plus long terme de ces objets connectés à domicile a aussi été débattue, mettant ainsi en lumière des approches différentes vis-à-vis de la gestion d'un service à domicile et de l'avenir des services à domicile (diversification de l'activité, etc.).

4. Evaluations internes et externes : La réponse de la DGCS

CF. DIAPOS 5-6

La réponse de la DGCS concernant le point de repère à prendre en compte pour envoyer les résultats des évaluations internes a été présenté au groupe de travail : le **début de l'autorisation en cours**.

5. « Baluchonnage » et tarification des SAAD: Retour sur les 2 rapports parlementaires de J. Huillier et G. Labazee

CF. DIAPOS 7 A 10

Un retour a aussi été fait sur les deux rapports rendus par les Parlementaires concernés à Pascale Boistard fin mars.

Rapport « Du baluchonnage québécois au relayage en France : une solution innovante de répit »

Après une présentation des grands points tirés du rapport de la députée Joëlle Huillier, des échanges ont eu lieu notamment sur la question des compétences des « relayeurs ». Il est ressorti des échanges les propositions suivantes :

- Exigence d'une expérience précédente auprès d'un public fragile (personnes âgées ou handicapées), à défaut de diplôme.
- Avant la 1^{ère} intervention : mises en situation, via des jeux de rôles par exemple
- 1^{ère} intervention : en binôme dans l'idéal
- Exigence de savoir-être (politesse, communication, etc.)
- Quid de retraités ou étudiants relayeurs ?

Rapport « Mission relative à la tarification et aux perspectives d'évolution des SAAD »

Une présentation succincte du rapport du Sénateur George Labazee ainsi que des échanges ont eu lieu sur ce thème.

Le rapport de G. Labazee plus particulièrement va être utilisé dans le cadre de la réforme de la tarification des SSIAD, dont les travaux sont en cours au Ministère de la santé. La prochaine réunion sur ce sujet (COFIL « refondation de l'aide à domicile ») est prévu le **3 mai 2017**.

6. La tarification des SSIAD : Reprise des travaux

CF. DIAPOS 11 A 15

Il a également été question de la reprise des travaux de la tarification des SSIAD, annoncée le 29 mars 2017 à la DGCS. Un rapide rappel de l'historique des précédents chantiers de réforme de la tarification a été fait, suivi d'une présentation de la nouvelle enquête (périmètre, coupes, etc.), menée par l'ATIH avec le concours de la DGCS.

La nouvelle enquête **repartira des travaux de l'enquête URC Eco de 2007**, sans reprendre la précédente enquête activité de 2012. L'équation tarifaire devrait tenir compte d'un coup patient et d'un cout structure, comme c'était le cas en 2012.

Les membres du groupe ont été invités à participer, en tant qu'experts terrains, au comité technique « mesure des couts des SSIAD » dont la 1^{ère} réunion a lieu le 19 avril en présence de deux d'entre eux.

7. Points divers: Vos questions & sujets divers

CF. DIAPOS 16-17

Différents points, résultants de questions individuelles posées par les membres du groupe, ont été partagés avec les personnes présentes.

8. Actualités de la FEHAP

CF. DIAPOS 19 A 25

L'après-midi, un temps a été consacré aux actualités récentes de la FEHAP.

Trophées de l'innovation: 7ème édition

Les membres du groupe ont été informés et encouragés à participer aux Trophées de l'innovation de la FEHAP, pour donner de la visibilité à un de leur projet. La date limite de réponse est le **10 mai 2017**.

Retour sur l'Assemblée Générale : nouveaux statuts votés

Un rappel sur les nouveaux statuts de la FEHAP (les thématiques concernées), votés lors de l'Assemblée Générale le 29 mars 2017, a été fait, particulièrement en ce qui concerne les cumuls de mandats pour participer à différents groupes de travail.

Audition n°2 par l'IGAS sur sa mission d'évaluation de la mise en œuvre de la loi ASV « volet domicile » dans les territoires le 2 juin

Les membres du groupe ont été concertés dans le cadre de la préparation de l'audition de la FEHAP par l'IGAS, à venir. En parallèle, une **enquête flash** sera envoyée à tous les

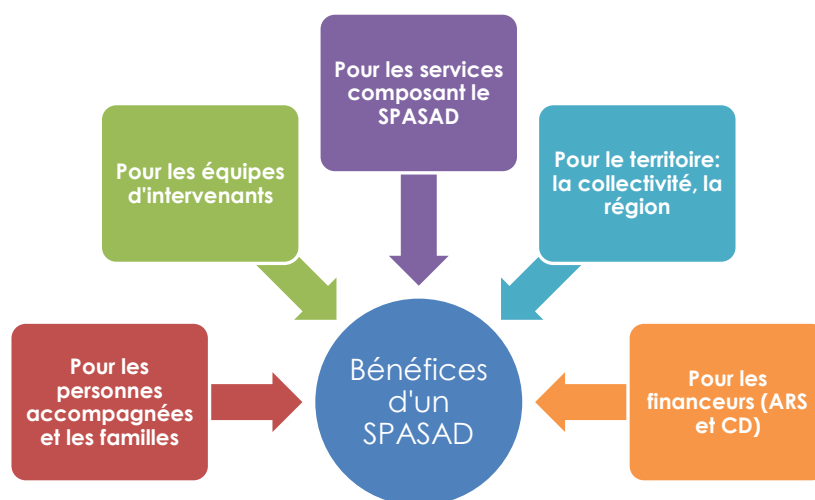
adhérents du domicile pour recueillir leur avis sur la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) dans leurs territoires.

9. Travail sur la plus-value du SPASAD

La 2^{ème} partie de l'après-midi a été consacré à la poursuite de la réflexion sur les indicateurs permettant de montrer la plus-value d'un SPASAD, comparativement à une prise en charge différenciée par un SSIAD et un SAAD.

Par groupe de 2 ou 3 personnes, les membres du groupe ont travaillé à mettre en évidence les principaux bénéfices qui peuvent être retirés d'un SPASAD par les différentes parties prenantes identifiées lors d'une précédente réunion.

Ce travail est en cours et doit encore faire l'objet d'un travail collectif.



10. Prochaines réunions

Rendez-vous de Juin

Le prochain groupe de travail « domicile » aura lieu :

Jeudi 15 juin 2017

[Une invitation vous sera envoyée](#)

Siège de la FEHAP

179, rue de Lourmel, 75015 Paris

Je suis à l'écoute de toutes vos suggestions de sujets pour l'ordre du jour: celia.valero@fehap.fr.

Merci de **confirmer votre présence** en précisant si vous déjeunez à Audrey COURT, assistante du secteur médico-social: audrey.court@fehap.fr.

Rendez-vous suivants

- **(Mardi 11 Juillet 2017)** → date maintenue en fonction du nombre de participants
- **Mardi 26 Septembre 2017**